Votre grossesse au CHPG

Service de Gynécologie Obstétrique

CENTRE HOSPITALIER
PRINCESSE GRACE

NOTRE **SERVICE**

La maternité du Centre Hospitalier Princesse Grace est une maternité de niveau IIA, qui accueille plus de 1000 nouveau-nés par an. Les naissances à bas risque et risque modéré y sont possibles à partir de 32 semaines aménorrhée.

L'établissement est doté d'une néonatalogie et offre une prise en charge globale de la grossesse grâce à un travail en réseau «Ville-Hôpital» avec les médecins et sages-femmes libéraux et territoriaux, et en réseau périnatal avec le CHU de Nice.

L'équipe médico-soignante de la maternité vous accompagne pour la naissance de votre bébé. L'accueillir en douceur et en toute sécurité, dans le respect du déroulement physiologique du travail, est sa principale préoccupation.

La maternité propose

7 chambres individuelles dont 3 chambres premium soumises à réservation selon disponibilité (+377 97 98 95 64)
7 chambres doubles
1 nurserie aménagée pour réaliser des soins techniques, l'accompagnement et l'éducation des jeunes parents aux soins du nouveau-né
Chaque chambre est équipée d'un espace aménagé pour réaliser les soins des nouveau-nés et d'une salle de bain avec douche et WC. Les couches, les produits de toilettes et le lait maternisé sont fournis par la maternité.

Plateau technique

1 salle d'urgence obstétrique
3 salles de naissance
1 salle de réanimation pour nouveau-né
1 salle de césarienne avec salle de réveil
1 salle d'endoscopie

Équipement

Matériel permettant la surveillance de nouveau-né à bas risque et les dépistages *(Guthrie, dépistage auditif)*
Sites de consultations/échographie/ diagnostic prénatal
Salle de préparation à la naissance

IDENTIFIER **LES PROFESSIONNELS**

L'infirmier

L'aide soignant / Auxiliaire de Puériculture

La Sage-femme

La kinésithérapeute

L'hôtelier

Le brancardier

L'agent des services hospitaliers

La secrétaire médicale

Le manipulateur radio

Le gouvernant

SUIVI **DE VOTRE GROSSESSE**

La première consultation

Le suivi en début de grossesse peut avoir lieu au CHPG ou auprès de votre médecin ou sage-femme en ville. Dans l'idéal, cette consultation doit être planifiée avant la fin du 2ème mois *(soit 10SA)* afin d'établir un dossier médical et de planifier le suivi personnalisé de votre grossesse.

Si vos premières consultations ont lieu en cabinet de ville, il est nécessaire, lors de votre 1ère consultation au CHPG, que vous ayez en votre possession un double des examens déjà réalisés en ville, notamment :

- Le compte-rendu des échographies
- Les doubles des examens sanguins prescrits par votre médecin

Les consultations suivantes

En l'absence de facteur de risque identifié, les consultations sont programmées tous les mois

Les échographies

Le CHPG propose des échographies de référence. Le suivi échographique peut également être réalisé en ville.
Les enfants ne sont pas admis lors des échographies.

Exploration fonctionnelle

Permet de réaliser :

- L'enregistrement du cœur du fœtus et des contractions utérines par monitoring dans le cadre de la surveillance de grossesse à risque ou de fin de grossesse.
- Une échographie de surveillance en cas de grossesse prolongée ou de grossesse à risque.

Consultation pré-anesthésie

Une consultation avec un anesthésiste est obligatoire au cours de la grossesse, que vous envisagiez ou non d'avoir recours à l'anesthésie péridurale. Elle aura lieu vers le 8ème mois de la grossesse.
La pré-admission en Maternité est impérativement réalisée avant cette consultation. Un formulaire de pré-admission vous sera remis lors de la consultation du 7ème mois, qui permettra l'enregistrement au Bureau des Entrées.
Un bilan sanguin est à faire au CHPG avant cette consultation. Il est indispensable d'avoir les résultats pour ce rendez-vous.

Vaccination

Sur prescription de votre médecin ou de votre sage-femme, vous aurez la possibilité de vous faire vacciner contre la coqueluche ou la grippe saisonnière pendant ou au décours de la consultation. La vaccination de votre conjoint (coqueluche et grippe saisonnière) est également fortement conseillé et réalisable en ville.

ACCOMPAGNEMENT **A LA PARENTALITÉ**

Inscription au **+ 377 97 98 95 56**

Entretien individuel précoce : 1 entretien individuel en couple ou seule, à partir du 4ème mois de grossesse. Du lundi au vendredi à 10h, 11h ou 13h30. Pris en charge par l'assurance maternité.

Ateliers collectifs : les lundis, mardis, jeudis *(14h-14h45 / 15h-15h45)* et les vendredis *(13h-13h45 / 14h-14h45)* Possibilité de venir accompagnée de votre conjoint
Atelier n°1 : Quand venir à la maternité *(lundis de 14h-14h45)*
Atelier n°2 : Santé environnementale *(lundis 15h-15h45)*
Atelier n°3 : Posture et respiration *(mardis 14h-14h45)*
Atelier n°4 : Donner naissance *(mardis 15h-15h45)*
Atelier n°5 : L'alimentation du nouveau-né *(jeudis 14h -14h45)*
Atelier n°6 : Les premiers jours à la maternité *(jeudis 15h-15h45)*
Atelier n°7 : Les gestes d'urgences domestiques *(vendredis 13h-13h45)*
Atelier n°8 : Le retour à la maison *(vendredis 14h-14h45)*

Séances individuelles/Projet de naissance : accouchement physiologique/bien-être ; accompagnement en cas d'accouchement programmé *(déclenchement/ césarienne)* ; peau à peau ; allaitement maternel ; sortie précoce ; demande personnalisée

Atelier diététique pour femmes enceintes : Tous les 1ers mardis du mois de 12h à 13h30
Possibilité de manger un repas pendant l'atelier : 10 euros
Prise de rendez-vous : **contact.hospitmater@chpg.mc**

Entretien post-natal : si vous en ressentez le besoin, une sage-femme peut vous recevoir en entretien post-natal entre 15 j et 8 semaines après votre accouchement. Ce temps d'écoute et de discussion vous permet d'exprimer votre vécu, vos difficultés, et de revenir ensemble sur votre accouchement, votre séjour et votre retour à domicile. Si nécessaire vous serez orientée vers des professionnels spécialisés. Pris en charge par l'assurance maternité.

Sans inscription

Activité aquatique pour femme enceinte
Le vendredi de 10h à 10h45 en présence d'une sage-femme à la Piscine St Charles de Monaco.

Nécessité d'un bonnet de bain, de claquettes peignoir ou serviette. Prévoir un certificat médical d'aptitude physique. Entrée piscine selon le tarif en vigueur. Peut être pris en charge par l'assurance maternité en complément ou à la place des séances collectives

Coaching papa *(réservation conseillée)*
Tous les derniers jeudis du mois *(hors jour férié)* à 19h30 sans rendez-vous. Animée par une sage-femme homme afin d'aborder des questionnements de futurs ou jeunes papas relatifs à la grossesse, l'accouchement, l'arrivée du nouveau-né et le retour à la maison en famille.
Entrée libre, renseignement au +377 97 98 95 56

Soutien à l'allaitement maternel *(réservation conseillée)*
Proposé tous les lundis de 9h30 à 11h *(hors jours fériés)* en salle de jour, 2ème étage tour maternité. Animé par une sage-femme.
Entrée libre

LISTE **DE NAISSANCE**

Pour la Maternité :

Pour vous :

- Vêtements personnels confortables et pratiques *(vêtement ouvert si vous allaitez)* : pyjama, chemise de nuit, survêtement...
- Pantoufles
- Produits de toilette personnels
- Protections périodiques de type nuit
- Brumisateur d'eau
- Pour votre confort un coussin de positionnement *(facultatif)*

Si vous envisagez d'allaiter :

- Soutien(s) gorge(s) d'allaitement ***(1 taille de bonnet supérieure à celle de la grossesse)***
- Pommade sans vaseline compatible avec l'allaitement

Vous aurez peut-être besoin de bouts de seins en silicone, de coques et de coussinets d'allaitement

Pour bébé :

- 6 bodys
- 6 pyjamas
- 2 brassières ou gilets, chaussettes et bonnet *(pour réchauffer bébé si besoin)*
- Bavoirs
- Gigoteuse sans manche
- Prévoir une tenue pour la sortie adaptée à la saison

Les couches, le lait et les produits de toilette sont fournis gratuitement par la maternité.

A la maison :

Cette liste propose les articles de puériculture indispensables à l'arrivée de votre bébé. Vous pouvez l'adapter comme bon vous semble. Veillez cependant à respecter les règles et normes de sécurité

Le couchage :

- Berceau ou lit avec un matelas rigide aux dimensions précises du couchage
- Gigoteuse adaptée à la saison *(utiliser ni couette, ni couverture ni oreiller, ni tour de lit, ni peluche dans le lit)*

Le repas :

- 6 à 7 biberons en verre ou en plastique avec des tétines 3 vitesses
- Goupillon pour nettoyer les biberons

La toilette :

- Baignoire
- Thermomètre de bain
- Serviettes de bain réservées à l'usage de bébé
- Produits de toilette adaptés à bébé
- Liniment oléo-calcaire
- Thermomètre électronique digital (pour usage rectal ou axillaire)

Les sorties :

- Siège auto: le système doit être homologué par le normes de sécurité française et européennes
- Siège auto/coque groupe 0 : de 0 à 10 kg *(de la naissance à 9 mois)*
- Siège auto groupe 0+ : de 0 à 13kg *(de la naissance à environ 20 mois selon le poids de l'enfant)*
- Poussette et/ou porte bébé

Les documents administratifs *(pour le bureau des entrées et le secrétariat)*

- Carnet de maternité *(caisses monégasques et RAM)*
- Carte d'assuré social
- Carte de mutuelle
- Pièce d'identité *(carte d'identité, passeport, carte de séjour, permis de conduire)*
- Livret de famille si déjà existant

VOTRE **ACCOUCHEMENT**

Pour votre accouchement et pour toute urgence obstétricale, vous serez accueillie 24h/24 dans le secteur naissance, situé au même niveau que le service d'hospitalisation (2ème étage Tour Maternité). Dés votre arrivée , présentez vous au secrétariat. La nuit, les week-end et jours férié rendez vous à l'entrée des salles de naissance et informez le personnel de votre arrivée par le téléphone dédié

Le centre hospitalier Princesse Grace possède tous les équipements et structures permettant d'assurer la sécurité maternelle *(radiologie interventionnelle, banque du sang, réanimation médico-chirurgicale adulte).*
Par ailleurs, la Maternité est en lien permanent avec la maternité de l'Archet II dans le cadre du Réseau de périnatalité pour les cas de grande prématurité.

L'équipe médico soignante :
Est composée d'un gynécologue-obstétricien, un anesthésiste, un réanimateur, un pédiatre et une sage-femme présents 24h/24.

L'équipe médicale est accompagnée 24h/24 par une équipe soignante composée d'une infirmière anesthésiste et d'une auxiliaire de puériculture.

Selon vos souhaits et en fonction de l'évolution de votre travail, nous vous proposons :

- Respect de la physiologie du travail et de l'accouchement
- Mobilisation pendant le pré-travail et le travail au moyen de ballon, barre de suspension….
- Déambulation et mobilisation pendant le travail
- Ambiance musicale de votre choix
- Analgésie péridurale, sur votre demande et quel que soit le stade de l'accouchement
- Positions diverses pour l'accouchement
- Peau à peau à la naissance, tétée d'accueil pour faire connaissance en douceur avec votre bébé

Vos préférences et souhaits concernant le déroulement de l'accouchement peuvent faire l'objet d'un projet de naissance à discuter avec votre obstétricien ou votre sage-femme au cours d'un entretien prénatal.

VOTRE **ACCOMPAGNANT**

Vous pouvez être accompagnée tout au long de votre passage en salle de naissance par une personne de votre choix. Une seule personne à la fois est autorisée. Le personnel médical se réserve le droit de demander à l'accompagnant d'attendre à l'extérieur de la salle de naissance pour la réalisation de certains gestes comme la péridurale. Un vestiaire commun est disponible pour déposer vos effets personnels. Il est fortement recommandé de ne pas y déposer des objets de valeurs. Les césariennes sont réalisées au bloc obstétrical, situé à proximité immédiate des salles de naissance.

En cas de césarienne, votre conjoint peut assister à la naissance :

Quand en parler?

La demande est faite par les 2 parents : au cours des consultations en cas de césarienne programmée ou en cours de travail, en cas de décision de césarienne. L'équipe médicale se réserve le droit de demander au conjoint d'attendre à l'extérieur de la salle de césarienne en fonction de l'évolution de l'intervention. Dans ce cas, après avoir été informé de la situation par le médecin, il sera accompagné dans une salle par l'équipe soignante.

En pratique :

Votre conjoint sera accompagné dans le vestiaire par le personnel soignant après votre transfert au bloc opératoire et l'entrée des professionnels intervenant pour la césarienne. Une tenue de bloc complète *(pyjama, sur chaussures, charlotte et masque)* qu'il devra revêtir lui sera présentée. Votre conjoint sera installé assis près de votre tête. Dès sa naissance, bébé sera présenté aux 2 parents puis conduit dans une salle pour y recevoir les premiers soins accompagné par votre conjoint.

Conseils :

L'usage du téléphone portable n'est pas admis en salle d'opération. Le port de bijoux est strictement interdit.
Un vestiaire fermé à clé sera à disposition pour déposer des effets personnels. Il est fortement recommandé de ne pas y déposer des objets de valeurs. Afin de préparer et d'accueillir au mieux la venue de votre enfant né par césarienne, l'équipe de la maternité et du bloc obstétrical vous remercie de bien vouloir respecter ces consignes et les décisions qui pourraient être prises depuis la programmation de césarienne et jusqu'à la fin de l'intervention.

N'hésitez pas à informer le personnel si vous ne vous sentez pas bien tout au long de votre présence au bloc obstétrical.

L'équipe médicale et paramédicale reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires au cours des consultations et des séances de préparation à la naissance.

VOTRE **SÉJOUR**

La durée du séjour est en moyenne de 3 jours pour un accouchement voie basse et de 5 jours pour une césarienne. Cette durée peut être adaptée selon votre souhait, l'évolution de votre état de santé et de celui du bébé.

L'équipe qui vous entoure
Une sage-femme est présente 24h/24 assistée d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignante pour assurer les soins à la mère et l'enfant et vous accompagner dans les premiers jours de maternité.

L'équipe médicale composée d'un gynécologue-obstétricien, d'un anesthésiste-réanimateur et d'un pédiatre est présente sur place 24h/24, 365 j/an en cas de nécessité

Votre confort
Durant votre séjour l'équipe hôtelière est à votre service de 7h à 20 h 7j/7.

Chaque jour, une hôtelière vous présentera le menu du jour, une carte de plats fixes et vous aidera à personnaliser votre petit déjeuner.

Le personnel est à votre écoute pour vos besoins

Vous pouvez joindre l'équipe par téléphone en composant :

2 pour le service hôtelier de 7h à 20h
1 pour les auxiliaires de puéricultures 24h/24
3 pour les sages-femmes 24h/24

Pendant le séjour
Un repas en chambre est offert au cours du séjour, pour votre accompagnant *(à commander la veille)*.Il est par ailleurs possible de déjeuner au self *(repas payant avec bon d'accès remis par le service)*.
Pour les chambres individuelles une banquette convertible est à disposition *(petit déjeuner facturé en supplément)*.
Pour plus de confort, votre accompagnant peut bénéficier d'un lit d'appoint ou d'hospitalisation facturé en supplément avec petit déjeuner inclus.

Les visites
Horaires de visite de 11h à 20h. Le papa peut bénéficier d'horaires de visite plus large.
Afin de préserver le repos et le calme des mamans et leur nouveau-nés, ainsi que pour le bon fonctionnement du service, merci de bien vouloir respecter les horaires de visites et de ne pas avoir plus de 2 visiteurs simultanément.

La visite de présentation du nouveau-né à ses frères ou sœurs est possible sous certaines conditions présentées dans un document d'information remis séparément. Si vous êtes en chambre double, vous pourrez présenter votre bébé à son (ses) frère(s) et sœur(s) dans un espace de rencontre afin de ne pas gêner votre voisine.

VOTRE **SORTIE** & VOTRE **SUIVI**

Informations Médicales
A votre sortie, une ordonnance comportant, selon votre besoin, des médicaments anti-douleur, une contraception adaptée peut vous être remise.

Préparer votre retour à domicile
Une réunion de sortie est prévue la veille de votre départ pour finaliser votre retour à domicile.

Quelle que soit la durée d'hospitalisation, le retour à domicile peut s'avérer délicat et susciter de nombreuses interrogations chez les jeunes parents.

Un suivi à domicile par une sage-femme dans les premiers jours suivant le retour à la maison vous sera systématiquement proposé et est à organiser au lendemain de votre accouchement.

Si besoin, des examens complémentaires vous seront prescrits.
Une autre ordonnance pour le vaccin anti-coqueluche vous sera remise sur prescription de votre médecin ou de votre sage-femme.

Vous aurez la possibilité de vous faire vacciner contre la rubéole, la coqueluche et la grippe saisonnière au cours de votre séjour. La vaccination de votre conjoint (coqueluche et grippe) est également fortement conseillée. Il pourra également se faire vacciner.

Ce suivi comporte généralement 2 visites, ou plus selon les besoins, pour vous et pour votre enfant prises en charge par l'Assurance Maternité :

- Si vous êtes résidente à Monaco le suivi à domicile peut être assuré par une sage-femme du CHPG ou une sage-femme libérale
- Si vous êtes résidente en France, le suivi à domicile peut être assuré par une sage-femme libérale ou de PMI

Nous tenons à votre disposition une liste des sages-femmes libérales de la région
Si votre lieu d'habitation n'est pas répertorié, demandez conseil à un membre de l'équipe.

L'équipe de sage-femme du Centre de Coordination est à votre écoute et disposition pour préparer votre retour à domicile.

Les sorties sont à prévoir avant 13h, après confirmation de la décision de sortie par le médecin ou la sage-femme et par le pédiatre pour votre bébé.

Sortie Standard

- 72h à 96h pour un accouchement par voie basse
- 96h à 120h jours pour une césarienne

Sortie précoce

- Avant 3 jours (72h) pour un accouchement voie basse
- Avant 4 jours (96 h) pour une césarienne

Une sortie précoce peut-être envisagée seulement dans certaines conditions pour vous et votre enfant. Un passage d'une sage-femme à domicile doit impérativement être programmé 24h après votre sortie

Pour une sortie précoce réussie, nous vous conseillons de prendre un rendez vous avec une sage-femme au 3ème trimestre pour organiser votre retour à domicile.

Rendez-vous à prévoir pour bébé :

- Entre la sortie et le 10ème jour
- Puis chaque mois les premiers mois
- Avec un pédiatre, un médecin de PMI, ou un généraliste

Rendez-vous à prévoir pour maman

- Dans 6 à 8 semaines
- Avec mon gynécologue ou ma sage-femme
- Rééducation post-natal au-delà des 8 semaines

INFORMATIONS **UTILES**

Déclaration de naissance

Elle doit être faite à la Mairie de Monaco dans un délai de 5 jours suivant l'accouchement *(hors samedi, dimanche ou jour férié)* par votre conjoint ou un proche.

Les documents nécessaires à la déclaration :

- Pièce d'identité ou passeport de la mère et du déclarant
- **Pour les couples mariés :** le livret de famille
- **Pour les couples français non mariés :** une reconnaissance anticipée établie dans une mairie française *(non obligatoire)*
- La déclaration de choix de nom pour les parents mariés ou non qui désirent donner le nom de la mère au premier enfant de la fratrie
- Le certificat d'accouchement remis après la naissance

www.maternite.chpg.mc

RÉSEAUX **SANTE**

La Maternité du CHPG est impliquée dans 2 réseaux de soins dont les objectifs sont très différents :

Le réseau Périnatal Méditerranée « PERINATMED »

Ce réseau couvre les régions PACA – Corse et la Principauté de Monaco. Son but est la prise en charge optimale des futures mères et des nouveau-nés en fonction du niveau de risque au moment de l'accouchement.

La Maternité du CHPG est de type 2, qui bénéficie d'une unité de Néonatologie permettant la prise en charge des nouveau-nés prématurés à partir de 32 semaines de grossesse.

En cas d'accouchement plus précoce, un transfert prénatal dans une Maternité de type III doit être envisagé afin que le nouveau-né puisse bénéficier d'une hospitalisation en unité de soins intensifs néonatals.

Dans le cadre du réseau PérinatMed, la Maternité de type 3 de référence pour le CHPG est celle de l'Hôpital de l'Archet à Nice.

Le réseau ville-Hôpital de soins Périnatals

Si vous êtes déjà suivie par un médecin de ville ou une par une sage-femme libérale participant au Réseau Ville-Hôpital, et que vous avez décidé d'accoucher à la Maternité du Centre Hospitalier Princesse Grace, votre suivi peut être réalisé conjointement par votre praticien et par l'équipe de l'Hôpital.

En l'absence de risque identifié, votre médecin effectue généralement les consultations de suivi jusqu'au début du 3ème trimestre. Certains médecins de ville réalisent également les échographies fœtales.

Dans l'idéal, une première consultation d'ouverture de dossier doit être prévue à la Maternité avant la fin du 4ème mois de grossesse. Les consultations suivantes au CHPG sont planifiées vers 7 mois de grossesse en l'absence de pathologie de la grossesse: consultation prénatale avec un médecin ou une sage-femme et consultation pré-anesthésique.

En cas de situation à risque ou de complication de la grossesse, vous pouvez être à tout moment redirigée vers un suivi hospitalier au CHPG.

Chef de service de gynécologie-obstétrique
Professeur B. CARBONNE

Sage- Femme Cadre
V. ACCOSSATO

Contacts

Consultation et échographie
+377 97 98 95 24

Urgences 24h/24 – 7J/7
+ 377 97 98 95 10

Urgences Pédiatriques
+377 97 98 95 33

Centre de Coordination Prénatal
+377 97 98 95 12

Accompagnement à la parentalité, monitoring
+ 377 97 98 95 56

Bureau des entrées
+377 97 98 98 10

www.maternite.chpg.mc

CHPG - Décembre 2023